

SESSION RÉGULIÈRE DU 04 AVRIL 2006

Procès-verbal de la session régulière du conseil municipal de Sainte-Croix, M.R.C. de Lotbinière, tenue mardi le quatrième jour du mois d'avril en l'an deux mille six, au lieu habituel des sessions dudit conseil, à 20 : 00 heures.

Présents : **LE MAIRE :**
Monsieur Jacques Gauthier

LES CONSEILLERS :
Jean Lafleur
Berchmans Dancause
Michel Routhier
Jean-Pierre Ducruc
Gratien Tardif
Michel Cameron

Tous membres du conseil et formant quorum.

Directeur général et secrétaire-trésorier : Monsieur Bertrand Fréchette

Présence de 7 citoyens.

ORDRE DU JOUR

Prière – Ouverture

- 1) Adoption de l'ordre du jour
- 2) Procès-verbal - Session régulière du 07 mars 2006
- 3) Municipalité de Sainte-Croix
 - Comptes à payer
 - Autorisation de dépenses pour le maire/voyage d'affaires à Ottawa
 - Engagement de Mme Carmen Demers, secrétaire temporaire 17 :30 heures
 - Dépôt des états financiers au 31 décembre 2005
 - Ventilation du surplus accumulé au 31 décembre 2005
 - Mandat d'un vérificateur au 31 décembre 2006 (art. 966, CM)
- 4) Centre culturel et sportif de Sainte-Croix de Lotbinière inc.
 - Comptes à payer
- 5) Congrès annuel
 - Association des chefs de services d'incendie du Québec
 - Association Québécoise des Arénas et des Installations Récréatives et Sportives
 - Association des directeurs municipaux du Québec
- 6) Service des incendies de Sainte-Croix
 - Soumission(s) – Chemises de pompiers
- 7) Urbanisme
 - Nuisances et utilisation de l'eau potable
 - Adoption du règlement numéro 370-2006 aux fins de modifier l'article 5, paragraphe 1.1, du règlement numéro 335-2004
 - Permis et certificats
 - Adoption du projet de règlement numéro 374-2006 aux fins de modifier le règlement numéro 354-2005
 - Avis de motion
- 8) Voirie
 - Projet de développement résidentiel numéro 501925 rue projetée Roméo-Marion
 - Demande de modification à l'entente (participation financière municipale)
- 9) Hygiène du milieu
 - Usine de traitement de l'eau potable à Saint-Édouard
 - Mandat pour analyse préliminaire de l'unité de traitement actuel

SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 04 AVRIL 2006

Réfection de l'émissaire sanitaire dans la falaise du Parc Détente

- Décompte progressif n° 1 (entrepreneur)
- Honoraires professionnels n° 1 (ingénieur)
- Honoraires professionnels n° 1 (laboratoire)

- 10) Comité Familles de Sainte-Croix – Dépôt rapport du 01/02/06
- 11) Hôtel de ville de Sainte-Croix
Infiltration d'eau dans l'ascenseur
- Soumission de C. J. Picard inc.
- 12) Loisirs et culture
Parc Jean-Guy Fournier
- Soumission(s) - Mobilier pour aménagement du parc
- 13) Varia
- Certificat en vertu de l'article 555 de la Loi sur les élections et référendums dans les municipalités (LERM) - Règlement 372-2006

Période de questions

Levée de l'assemblée

078-2006

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Michel Cameron, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

079-2006

PROCÈS-VERBAL - SESSION RÉGULIÈRE DU 07 MARS 2006

Il est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la session régulière de la municipalité de Sainte-Croix du 07 mars 2006, tel que transcrit au livre du procès-verbal des délibérations.

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CROIX

080-2006

COMPTES À PAYER

Il est proposé par Berchmans Dancause, appuyé par Gratien Tardif, et résolu unanimement de ratifier les comptes payés et d'autoriser le paiement des comptes suivants :

MUNICIPALITÉ

SALAIRES DE MARS 2006 – RATIFICATION

SALAIRES BRUTS DU 26 FÉVRIER 2006 AU 25 MARS 2006	MAIRE & CONSEILLERS	9 775,03
	ADMINISTRATION GÉNÉRALE	8 204,71
	ADMINISTRATION	2 833,57
	PERSONNEL ÉLECTORAL	55,82
	BRIGADIÈRES	1 243,94
	POMPIERS VOLONTAIRES	7 145,56
	MÂCHOIRES DE VIE	1 586,67
	HOMME DE MAINT. (VOIRIE)	1 804,66
	INSPECTEUR MUNICIPAL	4 482,12
	HOMME DE MAINT. (RÉSEAU)	3 720,59
	COMITÉ D'URBANISME	79,98
	CONCIERGE	1 134,74
	AVANTAGES SOCIAUX	4 006,70
SOUS-TOTAL	46 074,09	

COMPTES PAYÉS DE MARS 2006 – RATIFICATION

FOURNISSEURS	DESCRIPTION DU COMPTE	MONTANT
ARÉO-FEU LTÉE	ÉQUIPEMENTS INCENDIE (GANTS DE DÉCARCÉRATION)	132,28
	ÉQUIPEMENTS INCENDIE (GANTS DE DÉCARCÉRATION)	920,20
	PIÈCES & ACCESSOIRES INCENDIE (BOTTES & GANTS)	747,66

SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 04 AVRIL 2006

BELL MOBILITÉ	MESSAGERS INCENDIE	157,83
BOISVERT EUGÈNE	REMB. DÉPÔT DE GARANTIE	1 300,00
BUROCOM ENR.	POUDRE PHOTOCOPIEUR	106,97
CABINET BOUCHARD, PAGÉ, TREMBLAY EN FIDUCIE	OFFRE FINALE DOSSIER EXPRO- PRIATION SIMON & RENÉE POULIOT	3 020,91
CONSTRUSTION C.J. PICARD INC.	DÉCOMPTE PROGRESSIF NO 4 DÉCOMPTE PROGRESSIF NO 4 PROJET RUES DEROCHERS, LECLERC, ETC. HONORAIRES PROF. SNC-LAVALIN INC. PROJET RUE ROMÉO-MARION DÉCOMPTE PROGRESSIF NO 1	85 346,23 5 865,63 407,62 5 751,25
DICOM EXPRESS	FRAIS DE LIVRAISON (COMPTEUR D'EAU BIBBY)	18,72
DOCUMENT EXPRESS ENR.	PAPETERIE INCENDIE PAPETERIE INCENDIE	7,11 82,25
FILTRUM INC.	AJUS. CRÉDIT ENT. & RÉP. S/POMPAGE STE-CROIX (POMPE DE RELEVÉ) CHANGER COMPTEUR D'EAU RUE PRINCIPALE	- 4,38 846,30
FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.	REMBOURSEMENT INTÉRÊTS RÉGLEMENTS 10-1966 & 218-1995	18 274,50
FOURNITURES & AMEUBLEMENT DU QUÉBEC	DRAPEAU DU QUÉBEC	30,73
GESTION SOLA-MAY INC.	ESSENCE VÉHICULE INCENDIE ESSENCE VÉHICULE INCENDIE ESSENCE INCENDIE PATINOIRE EXT. ESSENCE VÉHICULE INCENDIE ESSENCE VÉHICULE INCENDIE ESSENCE VÉHICULE INCENDIE	72,00 29,00 125,00 45,42 24,98 27,41
GROUPE CASTONGUAY INC.	ENT. RÉSEAU ÉCLAIRAGE PUBLIC ENT. & RÉP. S/POMP. STE-CROIX (MOTEUR CHAUFFERETTE) AJOUT LUMINAIRE RUES BOISVERT & DU MOULIN	634,15 191,86 718,91
HYDRO-QUÉBEC	CHALET DES SPORTS USINE D'EAU POTABLE ÉCLAIRAGE RURAL ÉCLAIRAGE URBAIN GARAGE MUNICIPAL STATION POMPAGE RUE GARNEAU CENTRE COMMUNAUTAIRE	845,37 4 729,54 101,81 750,50 544,85 1 342,30 2 398,56
LAROSE & FILS LTÉE	PRODUITS D'ENTRETIEN C/COMM.	214,30
LIBRAIRIE RENAUD-BRAY	LIVRES BIBLIOTHÈQUE LIVRES BIBLIOTHÈQUE LIVRES BIBLIOTHÈQUE LIVRES BIBLIOTHÈQUE LIVRES BIBLIOTHÈQUE	246,72 135,59 69,45 202,56 39,54
MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC	REMISE FÉVRIER 2006 COTISATION 2005 RRQ	5 033,87 71,92
MUNICIPALITÉ DE LOTBINIÈRE	SALAIRES URBANISME	3 677,30
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CROIX	FONDS DE ROULEMENT (CAMION MUNICIPAL)	5 175,49
POSTES CANADA	L'AVIS MUNICIPAL NO 51	113,75
PROTÉGEZ-VOUS	RENOUVELLEMENT BIBLIOTHÈQUE	26,46
QUINCAILLERIE HAMEL & FILS INC.	PIÈCES & ACCESSOIRES C/COMM. ENT. & RÉP. VÉHICULE INCENDIE ENT. & RÉP. CASERNE INCENDIE	9,17 15,53 12,50
RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA	REMISE FÉVRIER 2006	2 686,72
RÉCUPÉRATION GAUDREAU INC.	SERVICE FÉVRIER DÉGRILLEUR	41,41
SYNDICAT DES EMPLOYÉS MUN.	REMISE FÉVRIER 2006	170,94
TÉLUS COMMUNICATIONS INC.	SERVICE TÉLÉPHONIQUE MARS	832,29
TELUS MOBILITÉ	CELLULAIRES VOIRIE & MAIRE TÉLÉAVERTISSEURS VOIRIE	94,95 16,74
ULTRAMAR (BNC)	ESSENCE VTT ESSENCE VOIRIE ESSENCE VOIRIE ESCOMPTE ULTRAMAR MARS	26,00 82,35 63,00 - 6,11

SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 04 AVRIL 2006

INSTITUTION(S) FINANCIÈRE(S)	FRAIS DE FINANCEMENT	5 165,89
	SOUS-TOTAL	159 811,80

COMPTES À PAYER DE MARS 2006

FOURNISSEURS	DESCRIPTION DU COMPTE	MONTANT
AÉROFIL	MÉDIA POUR TRAITEMENT D'ODEUR (DÉGRILLEUR)	1 380,30
BERGERON & PARIZEAULT, NOTAIRES	HONORAIRES PROF. DOSSIER JACQUES MÉTIVIER VENTE POUR NON PAIEMENT DE TAXES DÉSIGNATION (FACTURÉ AU CONTRIBUABLE)	111,27
BIOLAB DIVISION THETFORD	ANALYSES DE L'EAU	281,93
BUREAU DE LA PUBLICITÉ DES DROITS DE LOTBINIÈRE	AVIS DE MUTATION FÉVRIER	9,00
CARQUEST CANADA LTÉE	ENT. & RÉP. VÉHICULE VOIRIE	61,72
CLD DE LA MRC DE LOTBINIÈRE	GALA RECONNAISSANCE 2006 LOTBINIÈRE	75,00
COMMISSION DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL DU QUÉBEC	AVIS DE COTISATION 2005/2006	7 723,58
CONSULTANTS RG	INSPECTION USINE D'EAU POTABLE	519,57
CUISICONCEPT	BUREAU DE CONFÉRENCE RÉOLUTION # 024-2006	1 914,07
DESSUREAULT, LEMIRE, DÉSAULNIERS, GÉLINAS & LANOUILLE S.E.N.C.	HONORAIRES PROFESSIONNELS VÉRIFICATION COMPTABLE 2005	8 707,39
DUBUC FRANCE	REMB. FRAIS DÉPLACEMENT MARS 2006 (FORMATION ADMQ & SECOURISTE)	70,80
ÉCOLE NATIONALE DES POMPIERS QUÉBEC	DVD DU MANUEL DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE	375,00
EXCAVATION RÉJEAN LEMAY INC.	ENT. & RÉP. RÉSEAU D'AQUEDUC (BRIS D'EAU RUE TARDIF)	430,19
	ÉPANDAGE ABRASIF STATIONNEMENTS	207,05
	DÉNEIGEMENT DE RUES	78,22
FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS	FRAIS DE MESSAGERIES DICOM	41,58
FRÉCHETTE BERTRAND	REMB. RÉPARATION IMPRIMANTE	46,01
GÉNÉRATRICE DRUMMOND	ENT. & RÉP. GÉNÉRATRICE S/POMP. STE-CROIX RUE GARNEAU	1 615,14
	ENT. & RÉP. GÉNÉRATRICE USINE ST-ÉDOUARD	205,89
GREAT WEST COMPAGNIE ASSURANCE VIE	ASSURANCE COLLECTIVE AVRIL 2006	999,50
GROUPE CASTONGUAY INC.	ENT. & RÉP. USINE D'EAU POTABLE	103,48
HYDRO-QUÉBEC	ÉLECTRICITÉ U/EAU POTABLE	2 161,87
IMPRIMERIE STE-CROIX	AVIS MUNICIPAL NO 52 & PAPETERIE	552,12
	CAHIER POUR LES NOUVEAUX ARRIVANTS (COMITÉ FAMILLES)	235,80
	PAPETERIE	34,51
	BULLETIN TERRAIN DE JEUX 2006	143,78
L'ABEL ARMOIRE INC.	PHARMACIE GARAGE MUN. & ARMOIRE DE RANGEMENT	767,22
	BUREAU VOIRIE	
	TABLETTES NOUVEAU VESTIAIRE C/COMM.	166,79
LABORATOIRE DE CANALISATIONS	ENT. & RÉP. RÉSEAU D'AQUEDUC (BRIS D'EAU RUE TARDIF)	595,25
LES ÉDITIONS JURIDIQUES FD	RENOUVELLEMENT CODE CIVIL	71,69
LES P'TITS MOTEUR	ENT. & RÉP. ÉQUIP. VOIRIE	5,92

SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 04 AVRIL 2006

MERCERIE STE-CROIX ENR.	PIÈCES & ACCESSOIRES VOIRIE (BOTTES EN CAOUTCHOUC)	51,71
	PIÈCES & ACCESSOIRES VOIRIE (BOTTES EN CAOUTCHOUC)	56,88
MILOT STÉPHANE	FRAIS DE DÉPLACEMENT MARS 2006 (RÉUNION CÉFIL)	45,51
MINISTÈRE DES FINANCES	SERVICES DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC (2 VERSEMENTS)	229 130,00
MRC	PLANS ZONAGE URBANISME	69,00
	PLANS ZONAGE URBANISME	72,00
MULTIMEUBLES J.G.R.	TÉLÉVISION & DVD/VIDÉO INCENDIE	487,71
MUNICIPALITÉ DE ST-APOLLINAIRE	ACTIVITÉS SEMAINE DE RELÂCHE TERRAIN DE JEUX (RECETTES CORRESPONDANTES)	170,00
MUTUELLE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC	ASSURANCES C/COMM. ET INVEN- TAIRE INCENDIE	1 971,00
NOLISOFT	RENOUVELLEMENT INTERNET HÉ- BERGEMENT & NOM DE DOMAINE	960,46
NORMAND NADEAU COMMUNICATIONS	ACHAT CELLULAIRE POUR CONCIERGE	63,25
OMH	CRÉDIT BUDGET 2006 (4 VERSEMENTS)	- 21 216,00
PETITE CAISSE CHRISTIANE	RENFOUEMENT MARS (LOCATION PROJECTEUR COMITÉ FAMILLES)	15,00
PETITE CAISSE FRANCE	RENFOUEMENT MARS (TIMBRES & PAPETERIE)	37,99
PHARMACIE STE-CROIX INC.	PRODUITS D'ENTRETIEN C/COMM.	11,90
PLOMBERIE STE-CROIX INC.	ENT. & RÉP. C/COMM.	40,96
POTHIER DELISLE	HONORAIRES PROF. DOSSIER CSST	1 266,25
	HONORAIRES PROF. VÉRIFICATION COMPTABLE	160,51
	HONORAIRES PROF. U/EAU POTABLE	494,03
	HONORAIRES PROF. EXPROPRIA- TION	444,39
PRODUITS CHIMIQUES CCC LTÉE	PRODUITS CHIMIQUES USINE D'EAU POTABLE	2 254,49
QUINCAILLERIE HAMEL & FILS INC.	ENT. & RÉP. C/COMM.	82,68
	ENT. & RÉP. C/COMM. (CARNAVAL)	52,35
	ENT. & RÉP. C/COMM.	36,15
	ENT. & RÉP. USINE D'EAU POTABLE	5,44
	ENT. & RÉP. C/COMM.	23,83
	ENT. & RÉP. C/COMM.	76,63
	ENT. & RÉP. DÉGRILLEUR	108,11
	PIÈCES & ACCESSOIRES VOIRIE	1,66
	PIÈCES & ACCESSOIRES VOIRIE	32,76
	ENT. & RÉP. C/COMM. (CARNAVAL)	75,57
	ENT. & RÉP. C/COMM.	14,59
	ENT. & RÉP. C/COMM.	10,44
	ENT. & RÉP. C/COMM.	13,41
	ENT. & RÉP. VÉHICULES INCENDIE	11,24
	ENT. & RÉP. VÉHICULES INCENDIE	20,19
RADIATEURS LAMONTAGNE INC.	ENT. & RÉP. VÉHICULES INCENDIE	488,67
RADIO ONDE COMMUNICATIONS SANS FIL	ENT. & RÉP. ÉQUIP. INCENDIE (TÉLÉAVERTISSEUR)	14,95
	CRÉDIT ENT. & RÉP. ÉQUIP. INCENDIE (TÉLÉAVERTISSEUR)	- 14,95
RÉCUPÉRATION GAUDREAU INC.	SERVICE RÉSIDENTIEL AVRIL	8 218,22
SIFTO CANADA INC.	SEL POUR ADOUCISSEUR USINE ST-ÉDOUARD	3 039,86
SIGNO TECH INC.	POTEAUX PLAQUES DE RUES SIGNALISATION	719,62
STE-CROIX SPORTS INC.	PAPETERIE	6,90
ST-EX LIMITÉE	MATÉRIEL DE BUREAU	16,31
	MATÉRIEL DE BUREAU	86,81
	MATÉRIEL DE BUREAU	17,14
	MATÉRIEL DE BUREAU	114,91
SUPERMARCHÉ STE-CROIX INC.	ACHATS PRODUITS D'ENTRETIEN	8,70
TELUS COMMUNICATIONS INC.	TÉLÉPHONE ST-ÉDOUARD	56,94

SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 04 AVRIL 2006

ULTRAMAR (BNC)	ESSENCE VTT PISTE DE SKI FOND	23,00
	ESSENCE VOIRIE	90,51
	ESSENCE VOIRIE	71,00
	ESSENCE VTT VOIRIE	51,01
	ESSENCE VOIRIE	78,60
	DIESEL KUBOTA VOIRIE	21,00
	ESSENCE VOIRIE	90,00
	DIESEL KUBOTA VOIRIE	20,00
	ESSENCE VOIRIE	86,40
	ESSENCE VOIRIE	92,31
	ESSENCE VOIRIE	71,00
		SOUS-TOTAL
	GRAND TOTAL	466 198,53

CERTIFICAT DE CRÉDITS SUFFISANTS # 05-2006

081-2006

AUTORISATION DE DÉPENSES POUR LE MAIRE/VOYAGE D'AFFAIRES À OTTAWA

ATTENDU QU'un voyage d'affaires de tous les maires de la MRC de Lotbinière est prévu à Ottawa les 25 et 26 avril 2006;

ATTENDU QUE ce voyage a pour but de rencontrer le ministre responsable du comté et de faire valoir nos préoccupations locales;

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement d'autoriser monsieur Jacques Gauthier, maire, à nous représenter dans ce voyage.

QU'une dépense, respectant les limites du budget prévisionnel présenté pour ce voyage, soit allouée au maire pour couvrir ses frais d'hébergement, de repas et déplacement, sur présentation de factures et reçus à une session ultérieure.

082-2006

ENGAGEMENT DE MME CARMEN DEMERS, SECRÉTAIRE TEMPORAIRE 17 : 30 HEURES

Il est proposé par Michel Cameron, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement d'engager madame Carmen Demers à titre de secrétaire temporaire 17 : 30 heures pour la municipalité de Sainte-Croix.

Début de l'emploi : 18 avril 2006
Rémunération : 12.34 \$/heure

Que ses tâches et responsabilités sont principalement celles contenues à l'offre d'emploi publiée à l'ouverture de ce poste et plus amplement détaillées à la convention collective présentement en vigueur.

083-2006

DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2005

Monsieur Jacques Gauthier commente les états financiers.

Il est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Michel Routhier, et résolu unanimement d'accepter les états financiers et le rapport du vérificateur pour l'exercice terminé au 31 décembre 2005, tels que préparés par Dessureault, Lemire, Désaulniers, Drolet, Gélinas & Lanouette, c.a..

084-2006

VENTILATION DU SURPLUS ACCUMULÉ AU 31 DÉCEMBRE 2005

ATTENDU QUE le dépôt des états financiers au 31 décembre 2005 indique un surplus d'exercice de 278 313 \$ avant les affectations à l'exercice financier 2006 et les fonds réservés;

ATTENDU le décret de fusion relativement à la répartition des recettes et dépenses;

IL EST EN CONSÉQUENCE proposé par Gratien Tardif, appuyé par Jean Lafleur, et résolu unanimement d'accepter la répartition suivante relativement au partage des surplus :

SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 04 AVRIL 2006

	<u>31/12/05</u>	<u>01/01/06</u> (après affectations)
• Ex-village de Sainte-Croix :	92 159 \$	92 159 \$
• Eau/Égout secteur urbain :	161 150 \$	109 646 \$
• Dette urbaine & voirie :	51 575 \$	51 575 \$
• Ex-paroisse de Sainte-Croix :	30 166 \$	0 \$
• Dette rurale & voirie :	21 817 \$	6 817 \$
• Surplus accumulé général :	164 040 \$	80 660 \$
• Fonds réservé loisirs :	63 260 \$	55 760 \$
• Fonds réservé centre des loisirs :	20 000 \$	20 000 \$

085-2006

MANDAT D'UN VÉRIFICATEUR AU 31 DÉCEMBRE 2006 (ART. 966, CM)

Il est proposé par Berchmans Dancause, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement d'accepter l'offre de Dessureault, Lemire, Désaulniers, Drolet, Gélinas & Lanouette, c.a. et de leur accorder le mandat de vérification des registres de la municipalité au 31 décembre 2006 pour le prix de 7 495 \$ (en sus des taxes).

CENTRE CULTUREL ET SPORTIF DE SAINTE-CROIX DE LOTBINIÈRE INC.

086-2006

COMPTES À PAYER

Il est proposé par Michel Routhier, appuyé par Gratien Tardif, et résolu unanimement de ratifier les comptes payés et d'autoriser le paiement des comptes suivants :

CENTRE CULTUREL

SALAIRES DE MARS 2006 – RATIFICATION

SALAIRES BRUTS DU 26 FÉVRIER 2006 AU 25 MARS 2006	DIRECTEUR DES LOISIRS	3 731,68
	HOMME DE MAINTENANCE (R)	3 170,70
	HOMME DE MAINTENANCE (P)	5 269,05
	RESPONSABLE RESTAURANT	1 483,84
	EMPLOYÉES REST. (P)	1 077,61
	AVANTAGES SOCIAUX	1 962,78
	SOUS-TOTAL	16 695,66

COMPTES PAYÉS DE MARS 2006 – RATIFICATION

FOURNISSEURS	DESCRIPTION DU COMPTE	MONTANT
ALEX COULOMBE LTÉE	ACHATS RESTAURANT	21,29
ATELIER C. LALIBERTÉ INC.	ENT. & RÉP. RÉFRIGÉRATION	48,19
CIMCO RÉFRIGÉRATION	INSPECTION SYSTÈME RÉFRIGÉRATION	156,43
	INSPECTION MI-SAISON FÉVRIER	174,84
D. BERTRAND ET FILS INC.	ACHATS RESTAURANT	386,92
	ACHATS RESTAURANT	128,74
FROMAGE CÔTÉ LIMITÉE	ACHATS RESTAURANT	192,40
	ACHATS RESTAURANT	76,96
GROUPE CASTONGUAY INC.	ENT. & RÉP. BÂTIMENT	61,63
HYDRO-QUÉBEC	ARÉNA	2 970,75
J.B. CADRIN INC.	ACHATS RESTAURANT	148,10
	CRÉDIT RESTAURANT	-90,20
LES EMBALLAGES L. BOUCHER INC.	ACHATS RESTAURANT	295,84
MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC	REMISE FÉVRIER 2006	2 875,08
	TPS & TVQ	4 265,26
RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA	REMISE FÉVRIER 2006	1 632,03
RÉCUPÉRATION GAUDREAU INC.	SERVICE MARS	147,35
STAR CHOICE TÉLÉVISION NETWORK INC.	SERVICE CÂBLE MARS	37,94
SYNDICAT DES EMPLOYÉS MUN.	REMISE FÉVRIER 2006	222,70
TÉLUS COMMUNICATIONS INC.	SERVICE TÉLÉPHONIQUE MARS	250,58
FRAIS DE FINANCEMENT	FRAIS BANCAIRES	40,00
	SOUS-TOTAL	14 042,83

SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 04 AVRIL 2006

COMPTES À PAYER DE MARS 2006

FOURNISSEURS	DESCRIPTION DU COMPTE	MONTANT
BELL MOBILITÉ	CELLULAIRE MARS	-12,97
CLAUDE GARNEAU	ACHATS RESTAURANT	66,75
CLUB DE HOCKEY DES PROFS	REMB. LOCATION DE GLACE	268,00
COMMISSION DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL DU QUÉBEC	AVIS DE COTISATION 2005 & 2006	5 739,94
FROMAGE CÔTÉ LIMITÉE	ACHATS RESTAURANT	76,96
GREAT-WEST COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE	ASSURANCE COLLECTIVE AVRIL 2006	613,78
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CROIX	SALAIRES MARS 2006 (DÉJÀ INCLUS AUX SALAIRES 1 483,72 \$) ASSURANCE MMQ 2006	16 953,00
PASCALE LAMBERT	FRAIS DÉPLACEMENT	49,25
PETITE CAISSE	RENFOUEMENT MARS (TIMBRES, PAPETERIE, ACHATS RESTAURANT, ACHATS BAR, PRODUITS D'ENTRETIEN)	226,45
QUINCAILLERIE HAMEL & FILS INC.	ENT. & RÉP. BÂTIMENT	36,99
SUPERMARCHÉ STE-CROIX INC.	ACHATS RESTAURANT ACHATS RESTAURANT ACHATS RESTAURANT ACHATS RESTAURANT ACHATS RESTAURANT	40,18 18,15 2,30 10,02 26,41
	SOUS-TOTAL	24 115,21
	GRAND TOTAL	54 853,70

CONGRÈS ANNUEL

087-2006

ASSOCIATION DES CHEFS DE SERVICES D'INCENDIE DU QUÉBEC

Il est proposé par Jean Lafleur, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement d'autoriser le directeur du Service des incendies de Sainte-Croix, M. Marcel Daigle, à participer au congrès de l'Association des chefs de services d'incendie du Québec, lequel se tiendra du 03 au 06 juin 2006 au Centre des congrès de l'Hôtel Rimouski.

Que les frais d'inscription au montant de 293,31 \$ (incluant toutes taxes) soient défrayés par la municipalité.

Qu'une dépense additionnelle, respectant les limites du budget autorisé pour ce congrès, soit allouée au directeur pour couvrir ses frais d'hébergement, de repas et déplacement, sur présentation de factures et reçus à une session ultérieure.

088-2006

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES ARÉNAS ET DES INSTALLATIONS RÉCRÉATIVES ET SPORTIVES

Il est proposé par Michel Routhier, appuyé par Gratien Tardif, et résolu unanimement d'autoriser le directeur des loisirs, M. Gérald Plamondon, à participer au congrès de l'Association Québécoise des Arénas et des Installations Récréatives et Sportives, lequel se tiendra du 14 au 17 mai 2006 à l'Hôtel Loews Le Concorde à Québec.

Que les frais d'inscription au montant de 250,00 \$ (incluant toutes taxes) soient défrayés par la municipalité.

Qu'une dépense additionnelle, respectant les limites du budget autorisé pour ce congrès, soit allouée au directeur des loisirs pour couvrir ses frais de repas et déplacement, sur présentation de factures et reçus à une session ultérieure.

089-2006

ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC

Il est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Jean Lafleur, et résolu unanimement d'autoriser le directeur général, monsieur Bertrand Fréchette, à participer au congrès de l'Association des directeurs municipaux du Québec, lequel se tiendra les 17, 18 et 19 mai 2006 au Centre des congrès de Québec.

SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 04 AVRIL 2006

Que les frais d'inscription au montant de 350.00 \$ (incluant toutes taxes) soient défrayés par la municipalité.

Qu'une dépense additionnelle, respectant les limites du budget autorisé pour ce congrès, soit allouée au directeur général pour couvrir ses frais de repas et déplacement, sur présentation de factures et reçus à une session ultérieure.

SERVICE DES INCENDIES DE SAINTE-CROIX

090-2006

SOUSSION(S) – CHEMISES DE POMPIERS

Deux (2) soumissions reçues :

- Les Distributeurs R. Nicholls inc. 1 337,74 \$
- Distributions Michel Fillion 1 693,29 \$

Les prix indiqués incluent toutes taxes.

IL est proposé par Jean Lafleur, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement d'accepter la plus basse soumission et d'accorder le contrat d'achat à Les Distributeurs R. Nicholls inc. pour le prix de 1 337,74 \$, taxes incluses.

URBANISME

NUISANCES ET UTILISATION DE L'EAU POTABLE

091-2006

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 370-2006 AUX FINS DE MODIFIER L'ARTICLE 5, PARAGRAPHE 1.1, DU RÈGLEMENT NUMÉRO 335-2004

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Croix est une municipalité régie par le "Code municipal du Québec";

ATTENDU QUE la municipalité désire s'adapter aux normes du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs qui considère le bruit comme une source de pollution à partir de certains seuils en décibels;

ATTENDU QUE la municipalité veut des normes quantifiables en matière de bruit et qui ne sont pas arbitraires;

ATTENDU QUE le conseil de cette municipalité désire déterminer des seuils normatifs en décibels pour évaluer si le bruit est une nuisance ou pas;

ATTENDU QUE la réglementation actuelle est complémentaire au règlement numéro 332-2004 (article 3) relativement au bruit;

ATTENDU QUE la municipalité veut également établir des normes additionnelles quant à l'utilisation de l'eau potable sur son territoire et des autres usagers hors de son territoire qu'elle dessert;

ATTENDU la réglementation actuelle des règlements numéros 10-1966 et ses amendements, 182-1992 et 330-2004;

ATTENDU QUE le présent règlement abroge le règlement numéro 335-2004;

ATTENDU QU'un avis de motion a régulièrement été donné le 7 février 2006;

ATTENDU QU'il y a dispense de lecture pour ce dit règlement, les membres de ce conseil déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

IL EST EN CONSÉQUENCE proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Jean Lafleur, et résolu unanimement que le règlement suivant soit adopté :

QUE le règlement numéro 370-2006 décrit à l'alinéa précédent est annexé aux présentes et est comme s'il était au long cité;

QUE le règlement numéro 370-2006 entrera en vigueur conformément à la loi.

SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 04 AVRIL 2006

PERMIS ET CERTIFICATS

092-2006

ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 374-2006 AUX FINS DE MODIFIER LE RÈGLEMENT NUMÉRO 354-2005

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Croix est une municipalité régie par le "Code municipal du Québec" et assujettie aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

ATTENDU QUE lors d'une session de ce conseil, le règlement relatif aux permis et certificats, aux conditions préalables à l'émission d'un permis de construction portant le numéro 354-2005 fut adopté le 16ième jour du mois de mai 2005;

ATTENDU QUE le conseil de cette municipalité juge approprié de modifier ledit règlement numéro 354-2005 de façon à :

- **Modifier l'article 8.1.2.1 sur les dispositions relatives au tarif d'honoraire pour l'émission d'un permis de construction pour un nouveau bâtiment d'élevage porcin nécessitant une consultation publique**
- **Modifier l'article 8.1.2.3 sur les dispositions relatives au tarif d'honoraire pour l'émission d'un permis de construction pour l'agrandissement ou la transformation d'un bâtiment d'élevage porcin nécessitant une consultation publique**

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean-Pierre Ducruc

APPUYÉ PAR : Michel Routhier

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

IL EST EN CONSÉQUENCE ORDONNÉ ET STATUÉ PAR CE PROJET DE RÈGLEMENT DE CE CONSEIL PORTANT LE NUMÉRO 374-2006 ET CE CONSEIL ORDONNE ET STATUE COMME SUIT :

QUE le projet de règlement numéro 374-2006 décrit à l'alinéa précédent est annexé aux présentes et est comme s'il était au long cité;

QUE le projet de règlement numéro 374-2006 entrera en vigueur conformément à la loi.

AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par Jean-Pierre Ducruc, que lors d'une session ultérieure, le conseil municipal présentera le règlement numéro 374-2006.

AUX FINS DE MODIFIER LE RÈGLEMENT NUMÉRO 354-2005 INTITULÉ "RÈGLEMENT RELATIF AUX PERMIS ET CERTIFICATS, AUX CONDITIONS PRÉALABLES À L'ÉMISSION DE PERMIS DE CONSTRUCTION" DE FAÇON À :

- **Modifier l'article 8.1.2.1 sur les dispositions relatives au tarif d'honoraire pour l'émission d'un permis de construction pour un nouveau bâtiment d'élevage porcin nécessitant une consultation publique**
- **Modifier l'article 8.1.2.3 sur les dispositions relatives au tarif d'honoraire pour l'émission d'un permis de construction pour l'agrandissement ou la transformation d'un bâtiment d'élevage porcin nécessitant une consultation publique**

Demande de dispense de lecture est faite pour ce règlement, tous ayant reçu copie dudit projet de règlement.

VOIRIE

PROJET DE DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL NUMÉRO 501925 RUE PRO- JETÉE ROMÉO-MARION

093-2006

DEMANDE DE MODIFICATION À L'ENTENTE (PARTICIPATION FINANCIÈRE MUNICIPALE)

ATTENDU l'entente intervenue entre les parties le 07 octobre 2005 par résolution numéro 196-2005;

SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 04 AVRIL 2006

ATTENDU l'estimation des travaux non réalisés de la rue A, soit le prolongement de la rue Louis-Houde jusqu'à la jonction de la rue de la Falaise, préparée par Polytec inc., et datée du 17 février 2006 pour le prix de 11 824,12 \$, taxes incluses;

ATTENDU QUE la surface pavée a été réduite de 512 mètres carrés alors que la longueur de bordure a été réduite de 98 mètres linéaires;

ATTENDU la demande du promoteur « C. J. Picard inc. » datée du 27 février 2006 demandant une aide financière supplémentaire au projet;

IL EST EN CONSÉQUENCE proposé par Michel Routhier, appuyé par Jean-Pierre Ducruc, et résolu unanimement de contribuer une aide supplémentaire de 2 000 \$.

HYGIÈNE DU MILIEU

USINE DE TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE À SAINT-ÉDOUARD

094-2006

MANDAT POUR ANALYSE PRÉLIMINAIRE DE L'UNITÉ DE TRAITEMENT ACTUEL

ATTENDU l'offre de service professionnelle de la firme SNC-Lavalin inc., datée du 8 mars 2006 relativement aux options d'investigation des problèmes de l'unité de traitement actuel de l'usine de traitement de l'eau potable à Saint-Édouard :

Option 1 : Évaluation de la possibilité de remplacer le média existant par un média de sable Vert 2 500 \$

Option 2 : Évaluation des coûts de remplacement du système en place par un système plus éprouvé. 8 500 \$

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement de mandater la firme SNC-Lavalin inc. afin de procéder à l'analyse préliminaire selon l'option 1, soit la possibilité de remplacer le média existant, telle que décrite dans l'offre présentée.

RÉFECTION DE L'ÉMISSAIRE SANITAIRE DANS LA FALAISE DU PARC DÉTENTE

095-2006

DÉCOMPTE PROGRESSIF N° 1 (ENTREPRENEUR)

Il est proposé par Michel Cameron, appuyé par Jean Lafleur, et résolu unanimement d'accepter le décompte progressif n° 1 relativement à la réfection de l'émissaire sanitaire dans la falaise du Parc Détente, selon la recommandation de SNC-Lavalin inc. datée du 29 mars 2006, et d'autoriser le paiement d'une somme de 152 990,92 \$ à Les Excavations Ste-Croix inc., aux termes de l'entente intervenue entre les parties le 28 février 2006 selon la résolution numéro 052-2006.

096-2006

HONORAIRES PROFESSIONNELS N° 1 (INGÉNIEUR)

Il est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement de payer à « Polytec inc. » la somme de 11 214,94 \$ relativement à la préparation des plans et devis pour la réfection de l'émissaire sanitaire dans la falaise du Parc Détente, telle que plus amplement détaillée à la facture numéro 377526 datée du 22 mars 2006.

Monsieur Jean Lafleur se retire de la table des délibérations du conseil à 21 : 09 heures.

097-2006

HONORAIRES PROFESSIONNELS NO 1 (LABORATOIRE)

Il est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement de payer à « Inspec-Sol inc. » la somme de 2 461,54 \$ concernant la surveillance des travaux relativement à la réfection de l'émissaire sanitaire dans la falaise du Parc Détente, telle que plus amplement détaillée à la facture numéro 50245 datée du 16 mars 2006.

SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 04 AVRIL 2006

098-2006

COMITÉ FAMILLES DE SAINTE-CROIX – DÉPÔT RAPPORT DU 01/02/06

Il est proposé par Gratien Tardif, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement d'accepter le dépôt du procès-verbal du 1^{er} février 2006 du comité Familles de Sainte-Croix tel que présenté.

Monsieur Jean Lafleur revient à la table des délibérations du conseil à 21 : 11 heures.

HÔTEL DE VILLE DE SAINTE-CROIX

INFILTRATION D'EAU DANS L'ASCENSEUR

099-2006

SOUSSION DE C. J. PICARD INC.

Une (1) seule soumission demandée :

➤ Construction C. J. Picard inc.

Option 1 (selon évaluation de madame Monique Brunet) : 17 570,00 \$
(incluant honoraires professionnels)

Option 2 (travaux par l'entrepreneur) : 13 910,02 \$

Option 3 (travaux à l'heure et facturation des matériaux) : 54,00/heure \$

Les prix indiqués excluent toutes taxes.

Il est proposé par Gratien Tardif, appuyé par Jean Lafleur, et résolu unanimement d'accepter la soumission reçue selon l'option 3 jusqu'à concurrence de l'option 2 pour un prix maximum de 13 910,02 \$, taxes en sus, et d'accorder le contrat d'entreprise à Construction C. J. Picard inc..

LOISIRS ET CULTURE

PARC JEAN-GUY FOURNIER

100-2006

SOUSSION(S) – MOBILIER POUR AMÉNAGEMENT DU PARC

Deux (2) soumissions reçues :

➤ Jambette Évolujoux inc. 5 074,34 \$

➤ Tessier Récréo-Parc inc. 5 125,00 \$

Les prix indiqués excluent toutes taxes.

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement d'accepter la soumission la plus haute, en raison des dimensions des tables et bancs rencontrant d'avantage nos besoins et tenant compte d'un support à vélos de 8 places.

D'accorder le contrat d'achat à Tessier Récréo-Parc inc. pour le prix de 5 125,00 \$, taxes en sus, selon la recommandation du directeur des loisirs.

VARIA

CERTIFICAT EN VERTU DE L'ARTICLE 555 DE LA LOI SUR LES ÉLECTIONS ET RÉFÉRENDUMS DANS LES MUNICIPALITÉS (LERM) – RÉGLEMENT 372-2006

Dépôt du certificat par le directeur général.

Tenue du registre : le 20 mars 2006 de 9 : 00 à 19 : 00 heures.

Signature(s) au registre : 0

PÉRIODE DE QUESTIONS

101-2006

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Gratien Tardif, appuyé par Jean Lafleur, et résolu unanimement de lever la présente session à 21 : 19 heures.

Jacques Gauthier
Maire

Bertrand Fréchette
Directeur général et secrétaire-trésorier